

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2022 53 L0 0370 029 – DEP GARCONS 13/14 2022

Responsable : HINDY Marc - marchindy@cdtennis37.fr 06 70 36 41 15

DIVISION 1 – POULE A

Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0317 ATG. TOURS 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 2
53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 1

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 2
53 37 0043 AC. AMBOISE 1 * / 53 37 0317 ATG. TOURS 1

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0317 ATG. TOURS 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1
53 37 0107 TC. TOURS 2 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 1

LE PREMIER DE LA POULE JOUERA LA FINALE ET RECEVRA LE TC TOURS 1 LE 9 AVRIL 2022

53 37 0107	TC. TOURS 1	JONOT	Simon	06 16 70 01 47	simonjonot@gmail.com
53 37 0043	AC. AMBOISE 1	MAIGNAN	EMILIEN	069573664	luciemaignan2907@gmail.com
53 37 0107	TC. TOURS 2	JONOT	Simon	06 16 70 01 47	simonjonot@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 1	HEYNDRIKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0317	ATG. TOURS 1	ROBERT	Fabien	06 60 28 12 54	montfaro@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2022 53 L0 0370 029 – DEP GARCONS 13/14 2022

Responsable : HINDY Marc - marchindy@cdtennis37.fr 06 70 36 41 15

DIVISION 2 – POULE A

Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 1	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 1	CHAPRON	Guillaume	06 08 57 58 24	lefevre.agathe@wanadoo.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	LARDEAU	Philippe	06 60 90 19 76	philippelardeau75@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 1	GENTILHOMME	Ronan	06 14 17 44 96	ronao057@orange.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 1	LE BRIS	Brendan	07 68 50 85 96	brendan.le.bris@hotmail.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 1	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comite (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2022 53 L0 0370 029 – DEP GARCONS 13/14 2022

Responsable : HINDY Marc - marchindy@cdtennis37.fr 06 70 36 41 15

DIVISION 2 – POULE B

Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0044 USE. AVOINE 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 2
 53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
 53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 1

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0044 USE. AVOINE 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 2

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 2
 53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 1

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0044 USE. AVOINE 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1

53 37 0044	USE. AVOINE 1	JOUSSET	Melly	07 81 75 02 82	useab-tennis@wanadoo.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 1	DEBACKERE	Clement	06 98 69 99 74	debackereclement@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 2	HEYNDRICKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 1	DAVOURIE	Brice	06 07 70 05 85	brice.davourie@orange.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 1	GUDEFIN	Pierre Yves	06 87 18 35 20	pierre-yves.gudefin@fedex.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comite (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2022 53 L0 0370 029 – DEP GARCONS 13/14 2022

Responsable : HINDY Marc - marchindy@cdtennis37.fr 06 70 36 41 15

DIVISION 3 – POULE A

Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0051 US. ST PIERRE 1 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
53 37 0155 TC. VOUVRAY 1	Exempte

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1	Exempte
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 *	/ 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 1

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 1
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
53 37 0051 US. ST PIERRE 1	Exempte

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2	Exempte
53 37 0051 US. ST PIERRE 1 *	/ 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 1

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 1
53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1	Exempte

53 37 0051	US. ST PIERRE 1	NONNIN	Alain	06 29 34 15 27	alain.nonnin@sfr.fr
53 37 0155	TC. VOUVRAY 1	DUVAL	Guillaume	06 62 64 25 42	guilddvl@gmail.com
53 37 0420	JS. METTRAY 1	DECOUX	Mathis	06 07 28 00 76	orianedecoux@hotmail.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com
53 37 0653	TENNIS GÂTINE-CHOISILLES 1	ANDRIEUX	Anthony	06 83 30 53 81	anthony.andrieux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comite (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2022 53 L0 0370 029 – DEP GARCONS 13/14 2022

Responsable : HINDY Marc - marchindy@cdtennis37.fr- 06 70 36 41 15

DIVISION 3 – POULE B

Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1	Exempte
53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 2
53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 *	/ 53 37 0366 AS. FONDETTES 2

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
53 37 0173 AS. LUYNES 2	Exempte

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0242 TC. LA RICHE. 2	Exempte
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1
53 37 0173 AS. LUYNES 2 *	/ 53 37 0366 AS. FONDETTES 2

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
53 37 0173 AS. LUYNES 2 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1
53 37 0366 AS. FONDETTES 2	Exempte

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1	Exempte
53 37 0366 AS. FONDETTES 2 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 2

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	PANCRACE	Christophe	06 17 07 74 22	pancrace.christof@neuf.fr
53 37 0173	AS. LUYNES 2	GARON	Yoan	06 64 17 88 77	stepharoger@yahoo.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 2	LARDEAU	Philippe	06 60 90 19 76	philippelardeau75@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 2	GENTILHOMME	Ronan	06 14 17 44 96	ronao057@orange.fr
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 1	CHANTELOU	PAUL	06 88 49 29 78	cyril.chantelou@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comite (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2022 53 L0 0370 029 – DEP GARCONS 13/14 2022

Responsable : HINDY Marc - marchindy@cdtennis37.fr- 06 70 36 41 15

DIVISION 3 – POULE C

Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1
 53 37 0545 SORIGNY AS. 1 Exempte

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 Exempte
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 Exempte

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 Exempte
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1
 53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 Exempte

53 37 0049	TC. LIGUEIL 1	TOT	Michaël	06 70 90 34 94	totmichael@aol.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 1	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 1	AUTEILLIER	Jules	06 44 22 09 85	fabio37150@yahoo.com
53 37 0545	SORIGNY AS. 1	RIGNAULT	Hugo	06 64 02 10 89	hugo.rignault@gmail.com
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 1	ANTIGNY	Frédéric	06 68 18 57 14	le-haut-luain@live.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comite (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

E 2022 53 L0 0370 029 – DEP GARCONS 13/14 2022

Responsable : HINDY Marc - marchindy@cdtennis37.fr 06 70 36 41 15

DIVISION 3 – POULE D

Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 * / 53 37 0408 TC ST MARTIN 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 2

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0408 TC ST MARTIN 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0545 SORIGNY AS. 2 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
 53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 2
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0408 TC ST MARTIN 1 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0408 TC ST MARTIN 1
 53 37 0545 SORIGNY AS. 2 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
 53 37 0408 TC ST MARTIN 1 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 2
 53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2

53 37 0063	T BLERE VDC 2	THELLIER	Théodore	06 60 71 07 06	charlottethellier@yahoo.fr
53 37 0119	TC. VAL INDRE 1	DELIGNY	Eric	06 73 39 15 56	eric.deligny@neuf.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 1	POUPINEAU	Matthieu	06 50 10 25 30	matthieu.poupineau@yahoo.fr
53 37 0360	TC. NAZELLES 1	FORET	Sophie	06 61 73 97 07	sforet573@gmail.com
53 37 0408	TC ST MARTIN 1	ANTHONY	Modesto	+33666028386	komanthony@hotmail.com
53 37 0545	SORIGNY AS. 2	RIGNAULT	Hugo	06 64 02 10 89	hugo.rignault@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit